



CULTURE Déclaration liminaire CFDT-CULTURE

CSA d'administration centrale – 18 juillet 2025

La CFDT-CULTURE est là aujourd'hui pour examiner quatre projets d'arrêté qui engagent en profondeur l'organisation des directions générales du ministère.

Cette réforme est majeure.

Elle touche au cœur de l'administration centrale.

Elle appelle de la clarté, une méthode lisible, et des garanties concrètes pour les agents.

Car elle ne peut être dissociée du contexte dans lequel elle s'inscrit.

Le gouvernement vient d'annoncer 43,8 milliards d'euros d'économies d'ici 2027.

Réduction des effectifs publics, suppression de jours fériés, hausse des franchises médicales : ce sont les agents qui paieront l'addition.

Le ministère de la Culture n'échappera pas à ce tournant.

Et ses directions centrales seront en première ligne.

Dans ce cadre, la création de la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGDCER) soulève plusieurs revendications claires :

- Un document stratégique consolidé, exposant les finalités, les missions et le positionnement de la nouvelle direction.
- Une définition précise des périmètres et des articulations avec les autres directions générales (DGCA, DGPA, DGMIC), pour éviter les doublons, les conflits de compétences et les impasses.

– Un plan d’accompagnement des agents, structuré et transparent : fonctions support, outils, interlocuteurs, conditions de travail. Rien ne doit être improvisé.

À moins de deux mois de la mise en œuvre, les agents attendent des garanties.
Sur leurs parcours. Leurs missions. Leurs conditions d’exercice.
Ils veulent du concret, pas des incantations.

Nous alertons aussi sur les conséquences possibles pour le réseau de l’enseignement supérieur Culture.

Les tensions y sont déjà fortes : précarité persistante, sous-effectifs, postes gelés.
La réforme ne doit pas aggraver ces fragilités. Elle doit y répondre, avec des moyens et du sens.

Sur les arrêtés relatifs à la DGCA, la DGPA et la DGMIC, la CFDT-CULTURE regrette l’absence d’une vision d’ensemble.

Aucune note transversale n’explicite les finalités communes, les impacts RH ou les liens fonctionnels entre les directions.

Les groupes de travail annoncés lors du CSA ministériel du 16 juillet sur la mise en œuvre de cette nouvelle direction générale devront être consolidés et inscrits au calendrier social, avec des échéances précises, des objectifs partagés et des bilans consolidés.

La CFDT-CULTURE restera vigilante.

Cette réforme ne peut se réduire à un simple ajustement d’organigramme.

Elle engage les politiques publiques, les missions de service, le sens du travail.

Comme le disait Nelson Mandela :

« Une action collective ne réussit que si chacun s’y reconnaît. »